

A propos de Hughe, Abbé de Lobbes.

Charlemagne décède en 814 laissant son empire entre les mains de son fils survivant Louis. Ses autres fils légitimes, Pépin (+810) et Charles (+ 811) l'avaient donc précédé dans la tombe. Son aîné, Pépin avait eu deux fils, Bernard et Thierry. Ce dernier deviendra le premier comte de Bourgogne. Quant à Bernard, devenu Roi d'Italie il offensera son oncle Louis et sera exécuté . Les dés sont pratiquement en place.

Louis dit le Pieux ou le Débonnaire, dès sa montée sur le trône, se donnera beaucoup de mal pour subjuguier les ardeurs belliqueuses de ses fils Lothaire, Pépin et Louis.

En 817 à Aix la Chapelle, suivant l'avis de ses conseillers redoutant le partage de l'empire, il règle sa succession et nomme Lothaire empereur.

D'un second mariage en 819 avec Judith de Bavière naît un autre fils Charles. Louis veut absolument que ce fils, ce demi-frère ait une part du gâteau. Avec l'accord de Lothaire il obtiendra le petit territoire de la France. Pépin aura l'Aquitaine, la Gascogne, la Marche de Toulouse et les quatre comtés de Carcassonne, Autun, Avallon et Nevers. Louis règnera sur la Germanie c'est à dire la Bavière, la Corinthie, la Bohême entr'autres. L'empire n'est pas divisé, il reste un et indivisible suivant la volonté de son père Charlemagne mais tout va se compliquer car cet empire sera, à la mort de Louis, gouverné par quatre personnes devant rendre des comptes à l'un de leurs frères.

Lothaire, sous la pression de son père avait dans un premier temps accepté la part de Charles, mais influencé par ses conseillers civils et religieux complota contre son père et est dès lors déchu et exilé en Italie.

L'empereur Louis ordonne, fait exécuter les ordres mais ses fils n'en ont cure. Il les punit mais rien n'y fait. Le tout serait trop long à raconter. Contre leur père et entre eux, ce sont des disputes permanentes, la guerre parfois mais aussi ils se liguent avec l'un contre l'autre et... même son petit-fils Bernard deviendra l'amant de Judith, devra s'enfuir. On connaît la suite et elle terminera ses jours au couvent de Sainte- Croix à Poitiers.

En 832, Louis le Pieux retirera l'Aquitaine à Pépin pour la donner à Charles ce qui mit le comble à l'indignation et aux craintes de ceux qui défendaient l'unité de l'Empire. Nous dirions cette mal-gouvernance ne fit qu'attiser le feu entre ses fils. Lothaire en Italie, Pépin sans rien. Louis et Charles sont les grands gagnants. Ce dernier reçoit en plus la Bretagne. Oui mais! Les alliances et les impostures vont se succéder avec et contre leur père. Louis le Pieux ou le Débonnaire fut dépossédé par Lothaire en 839 lors de l'Assemblée de Compiègne. Les appétits sont déchaînés même le Pape s'en mêle.

En 843, trois ans après le décès de leur père, le Traité de Verdun met partiellement fin à toutes ces « chamailleries ». Louis obtient la Germanie comme convenu, Lothaire garde son héritage; une bande de territoire de la mer du Nord jusqu'à la Méditerranée. Territoires aux frontières mal définies, à tracer, à border entre Louis et Charles qu'il déteste, et réciproquement. Charles règne sur la France agrandie à la rebelle Aquitaine et à la fière et indépendante Bretagne principalement.

Voilà la carte de l'empire après 843. Tous semblent satisfaits quoique... Pépin, fils de Louis le Pieux était décédé en 838 et son territoire, nous l'avons vu, légué à son frère Charles, dit le Chauve. Oui mais, Pépin a un fils Pépin II qui ne l'entend pas de cette oreille et revendique le titre bien évidemment, ce qui est légitime puisque c'est l'héritage paternel. Tout l'échiquier est en place. Nous passerons désormais sur les incursions des uns et des

autres dans leurs territoires respectifs. Ce ne sont plus que combats, déroutes, victoires à la Pyrrhus, morts inutiles d'un peuple qui ne comprend plus rien. Les armées de Charles le Chauve courent d'une frontière à l'autre, de la Bretagne à la Meuse.

Charles était mal vu de son peuple et contesté par l'aristocratie laïque et ecclésiastique qui pèse sur le jeune roi pour obtenir de lui des réformes.

Avant le siège de Rennes, les évêques qui suivaient l'armée depuis peu se réunirent en concile et décrétèrent quatre articles portant anathème contre les hommes qui méprisent les lois de l'Eglise. Le roi était présent. C'était un avertissement aux armées franques.

Retiré au Mans, il se tint à Coulaines non loin de là un « conventus » où l'on entreprit de régler les rapports « de l'épiscopat et des grands et aussi ceux de la double aristocratie ecclésiastique et laïque » avec la royauté.

« L'Eglise est comme un navire, tantôt stable, tantôt battue par la tempête... ». S'en suivit une série d'articles dont l'esprit domine le règne de Charles le Chauve. L'intérêt du royaume et de l'Eglise (intégrité et privilèges) et le salut public (obéissance et soumission au roi, à Dieu et à son Eglise). Il caractérise une époque. L'épiscopat, encore bridé sous Charlemagne, s'est émancipé sous Louis le Pieux. La Papauté et l'esprit des règles édictées représentent la grande force morale du temps. Depuis l'Assemblée de Coulaines, le roi des Francs n'est plus que le premier d'entre ses pairs, il devra faire des concessions. Là est née la royauté débonnaire. Les Evêques chapitrent et supplient les grands de ne point affaiblir l'autorité du roi mais rien n'y fait, l'indiscipline s'installe et s'étend.

Fin de l'année 843, ayant rassemblé quelques troupes, Charles

quitte Tours et se dirige vers Toulouse, l'hiver est doux. Le 8 février il est à Limoges et dans la première quinzaine de mai il est aux portes de Toulouse qu'il assiège directement. Il y trouve Bernard dont nous avons déjà parlé. Il s'y était réfugié. Il fut fait prisonnier, jugé par l'armée pour lèse-majesté, pour avoir compromis la réputation de sa mère Judith et décapité.

Pépin II ne cessait de harceler les troupes de Charles et ce dernier en fait de reconnaissance de ralliement à sa cause, ne cessait de décerner ou de renouveler des diplômes d'immunité, d'offrir ou de restituer des terres et des biens aux monastères, de promulguer des droits d'éligibilité à la mort des Abbés. Tous sollicitaient sans cesse, même des privilèges étaient accordés aux particuliers, telles des possessions perpétuelles, des droits de procuration, de fournitures de chevaux. Charles ne savait que faire pour s'attirer les faveurs de son peuple. Il dicte la première en date des chartes du Moyen-Age.

L'armée qui investissait Toulouse était trop faible, ses forces étaient nettement insuffisantes et l'ost que l'on rassemblait en général en mai ou juin devait les rejoindre sous les murs de la ville. Elle était déjà parvenue dans les environs d'Angoulême lorsqu'elle fut surprise sur les bords de l'Agoût par Pépin aidé du jeune Guillaume, fils de Bernard. L'armée franque fut mise en déroute. Ce fut une débâcle épouvantable. Elle fut mise en déroute sans avoir pour ainsi dire combattu. Pépin ne subit aucune perte tandis que l'armée de son adversaire fut presque entièrement tuée ou prisonnière.

Parmi les morts de ce 14 juin 844, le plus illustre était **Hughe**, abbé des monastères de Saint-Bertin, de Saint-Quentin, de Lobbes. « Issu de l'union illégitime de Charlemagne et de Regina,
i

l avait régné à la mort du vieil empereur, reçu la prêtrise sur

l'ordre de Louis le Pieux; ce qui ne l'avait pas empêché d'être constamment fidèle à son demi-frère pendant les mauvais jours. A la mort de Louis le Pieux, Hughe ne sut se décider à prendre parti entre Lothaire et Charles. Le traité de Verdun ayant mis ses abbayes dans le royaume de ce dernier, il remplit son devoir envers son jeune neveu et le paya de sa vie. Hughe, d'une nature douce, paraît-il était aimé de ses royaux neveux et petits-neveux. Pépin lui-même quand il découvrit sur le champ de bataille le cadavre nu de son vieux grand-oncle percé de coup de lances fut saisi de douleur et déclara qu'il eût donné beaucoup pour le conserver en vie. Il fit porter le corps dans l'abbaye de Charroux en Briosin où Hughe avait reçu la prêtrise, avait passé une partie de sa vie comme moine et qu'il avait, dit-on élu de son vivant pour lieu de sépulture ».

Deux autres fils illégitimes de Charlemagne, abbés, devaient périr également ce jour-là.

Yve ROMAIN

Bibliographie:

Lot et Halphen « *La vie de Charles le Chauve* », édition 1906

Note de l'éditeur.

Cette article que notre membre Yve Romain nous a aimablement transmis nous a fait chercher pourquoi l'auteur a donné le titre d'abbé de Lobbes à Hugues.

Dans « *L'Abbaye de Lobbes, depuis les origines jusqu'en 1200* », ouvrage édité en 1909, Joseph Warichez écrit : « ... Hugues reçut de l'Empereur plusieurs monastères. On sait avec certitude qu'il obtint les abbayes de Saint-Quentin en Vermandois et de Saint-Bertin ; mais on doute, avec raison, qu'il y ait joint celle de Lobbes.

Simson (auteur allemand) avait rejeté la donnée des *Annales Lobienses*. Il se fondait sur le peu d'autorité de cette source pour les événements de date lointaine et sur le silence des sources plus dignes de foi, Folcuin et les *Annales Laubienses*. Le silence du *Nécrologie de Remiremont* surtout nous fait biffer Hugues de la liste de Lobbes. Cet important document ne renseigne pas d'abbé défunt entre Eggard et Harbert.

D'ailleurs le silence de Folcuin (*Gestes des Abbés de Lobbes*, écrit au 10^{ème} siècle) s'expliquerait très malaisément. Hugues en sa qualité de prélat de Saint-Bertin, n'était pas un inconnu pour Folcuin. Le chroniqueur lui-même avant d'avoir été promu au gouvernement de Lobbes avait été moine de Saint-Bertin où il avait écrit l'histoire de ce monastère. Dans ce travail il parle expressément de l'abbé Hugues. Dès lors, si des relations avaient existé entre Hugues et Lobbes, Folcuin, rédigeant la chronique de Lobbes, ne les aurait pas ignorées ni passées sous silence. »